

Bienvenue à **VANTOUX**



COVID-19 :

La solidarité avant tout !

Pages 6 à 11



Evénements

L'assemblée générale annuelle de l'Association pour la Qualité de la Vie à Vantoux (AQVV) s'est déroulée début mars. « Toutes les manifestations habituelles ont été reconduites, notamment la balade contée dans les rues du village qui a connu un succès unanime en décembre dernier » a déclaré Michèle Kam, présidente de l'association.



L'association A Tout Vent a tenu son assemblée générale en janvier dernier. Suite à trois démissions, Jennifer, Marie-Ange et Aleksandra sont venues renforcer l'équipe de Renée-Claire Hanen, la présidente. De nombreuses conférences, ateliers et autres projets sont déjà programmés cette année. Notamment un deuxième salon du bien-être.



Le confinement de la population en France est une mesure sanitaire désignant l'ensemble des restrictions de contacts humains et de déplacements définis au niveau national et local, mis en place depuis le 17 mars 2020 en réponse à la pandémie de Covid-19 qui sévit sur notre planète.

Suite à cette décision, les manifestations festives, associatives, sportives et culturelles organisées par la municipalité et les associations locales ainsi que les réunions et assemblées générales prévues dans la commune ont été annulées ou reportées à une date ultérieure dont nous vous ferons part : le repas des anciens, les concerts du groupe belge BIV+ et de l'humoriste Doug le Frisé, le nettoyage de printemps, la chasse aux œufs d'AQVV, les matchs de football de la Lyre Sportive, les conférences d'A Tout Vent, les commémorations patriotiques du 8 mai du Souvenir Français...

Du côté de l'Amapa...



Isabelle Idir

Au cours de nombreux instants d'échange lors de petits ateliers avec Huguette, Betty, Simone, Éliane, Irène et quelques autres résidents de l'Ehpad Alice Sar, Daniel Dubourg, conteur et écrivain à ses heures, a rassemblé une douzaine de petits récits dans un livret, « **Le tiroir aux souvenirs** ».

« Ce livre est le fruit d'une rencontre entre une animatrice de notre structure, Isabelle Idir, et l'un de ses anciens professeurs à la retraite pour qui l'écriture reste une passion. En le parcourant, le lecteur est invité à voyager dans le temps afin d'être au plus près des résidents, dans ce que fut leur vie » précise Mme Descharmes, directrice de l'Ehpad.

« Brefs souvenirs ou longs épisodes de la vie d'autrefois, anecdotes, moments difficiles ou joyeux... Elles ont été émouvantes ces rencontres avec le plaisir et le désir de partager. Ces quelques petits récits nous offrent de nombreuses facettes d'un autrefois encore proche, souvent méconnu, parfois oublié... » rajoute son auteur, Daniel Dubourg.

En vente 10 € au secrétariat de l'Ehpad Alice Sar - 9 impasse des Petites-Fontaines - Tél. 03 87 65 08 00

Editorial



**Un bien drôle
de printemps**



Mairie de Vantoux

3, rue Jean-Julien Barbé - 57070 VANTOUX
Tél. 03 87 36 61 09 - Fax 03 87 36 66 66
Email : mairie-vantoux@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-vantoux.fr

Directeur de la publication : Bertrand BRIGAUDEAU

Mise en page / Photos : Thierry ROBINET

Impression : Advisual - Strassen / Luxembourg

Chères Vantousiennes, chers Vantousiens,

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections du 15 mars dernier. Ces élections se sont passées dans des conditions très particulières, liées au Covid-19, ce qui ne nous a pas permis de mettre en place notre nouvelle équipe municipale.

Suite aux mesures de confinement, toutes les manifestations culturelles, associatives, sportives ainsi que le repas de nos aînés ont été suspendus. La mairie a cependant continué son activité en assurant l'état-civil.

A l'heure où je vous écris, le gouvernement a choisi de rouvrir les écoles à partir du 11 mai, dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités.

L'école les Moulins a en outre assuré la garde des enfants de soignants pendant la durée du confinement.

Cette crise sanitaire sans précédent nous a une fois de plus permis de voir à quel point la solidarité de notre village s'est mise en œuvre par des actions diverses, comme la mise en place de soutien aux plus anciens, la confection de masques, le remerciement à nos soignants et à tous les acteurs de notre vie quotidienne.

Dans l'attente de jours meilleurs, la municipalité reste à vos côtés et continue de travailler à votre service.

Chers concitoyens, courage, et prenez soin de vous et de vos proches.

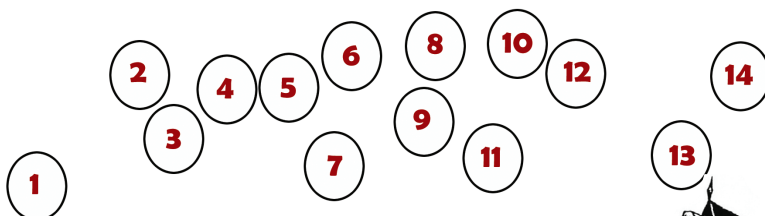
Antoine DORR,
Adjoint au maire





La nouvelle équipe en place pour 6 ans

- 1 - Marie-France Bellei (94,09 %) - Nouvelle élue
- 2 - Benoît Chrisment (95 %) - Conseiller sortant
- 3 - Eustache Stribit (95,90 %) - Conseiller sortant
- 4 - Valérie Meyer (95 %) - Conseiller sortant
- 5 - Jacky Kam (97,72%) - Adjoint sortant
- 6 - Marc Gigleux (94,54 %) - Adjoint sortant
- 7 - Antoine Dorr (98,63%) - Adjoint sortant
- 8 - Béatrice Pouseler (96,81 %) - Conseiller sortant
- 9 - Audrey Lé (97,27 %) - Nouvelle élue
- 10 - Patrick Bolze (96,81 %) - Conseiller sortant
- 11 - Carmelo Carlino (95,45 %) - Conseiller sortant
- 12 - Guillaume Lenne (97,72%) - Nouvel élu
- 13 - Françoise Jan (96,81 %) - Adjoint sortant
- 14 - Marie-Lise Arduin (96,81 %) - Nouvelle élue
- 15 - Robin Meier (99,09%) - Nouvel élu
(absent sur la photo)



Résultats des élections municipales

Le conseil municipal (15 sièges) a été élu à l'issue du premier tour des élections.

La pandémie du coronavirus qui touche l'ensemble du territoire français est certainement une cause du faible taux de participation à Vantoux (31,43 %). Le premier tour des suffrages affiche un pourcentage de 1,77 % de votes blancs. Par ailleurs, l'invalidité de 0,88 % des votes a été soulignée.

Reste maintenant aux nouveaux membres, dès qu'ils en auront la possibilité, à élire leur maire, ses adjoints et à voter les membres des différentes commissions communales.



Délibérations

**Compte rendu du Conseil Municipal
du vendredi 28 février 2020, sous la présidence
de Mme Françoise JAN, adjointe au maire de Vantoux**

Admission de l'un des contractuels au concours d'ATSEM : Pour information, graduation Carrière Fonction Publique Territoriale : Filière Médico-Sociale.

Catégorie A :

Secteur Médical (Cadre, infirmier, SF, médecin...)

Catégorie B :

Assistant socio-éducatif (concours)

Educateur des jeunes enfants (concours)

Technicien paramédical (concours)

Moniteur éducateur (concours)

Catégorie C :

Auxiliaire de puériculture Auxiliaire de soin (concours)

ATSEM Principal 1ère classe (avancement de grade)

ATSEM Principal 2e classe (concours ou pas)

Agent social 1ère classe / Agent social 2e classe.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité, considérant l'obtention du concours interne d'Agent Principal spécialisé 2e classe des écoles maternelles par Mme Jennifer MORAWEK actuellement contractuelle de droit public, le maire propose à l'assemblée la création d'un poste d'Agent Spécialisé Principal 2e classe des écoles maternelles à temps non complet (soit 11/35e) afin de pouvoir nommer Mme MORAWEK (stagiaire pour 1 an puis titulaire) sur le grade en question à compter du 1er mars 2020.

Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'Agent Spécialisé Principal 2e classe des écoles maternelles échelle C2 en tenant compte de son ancienneté à Vantoux (présente depuis le 1 novembre 2016) et en tenant compte de sa détermination la plus favorable au classement d'échelon après reprise d'ancienneté des services publics ou privés.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition du Maire, il décide de modifier ainsi le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**Compte rendu du Conseil Municipal
du jeudi 12 mars 2020, sous la présidence
de Mme Françoise JAN, adjointe au maire de Vantoux**

Approbation du compte de gestion 2019 - Budget principal : Françoise JAN, adjointe, est désignée à l'unanimité président de séance pour le présent point. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire, statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019, le conseil municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion dressé pour

l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion 2019.

Approbation du Compte Administratif 2019 - Budget Principal :

Françoise JAN, adjointe, est désignée à l'unanimité présidente de séance pour le présent point. Le conseil municipal, délibérant sur le compte administratif 2019 dressé par Bertrand BRIGAUDEAU, maire, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, à l'unanimité (le maire ne votant pas) : Reconnaît la sincérité du compte administratif 2019 présenté, vote et arrête le compte administratif de l'exercice 2019 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
488 218,29 €	478 010,18 €	424 489,11 €	413 030,24 €
	10 208,11 €		-11 458,87 €

Résultat de clôture :

Pour rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 191 142,15 €.

Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : 226 237,83 €.

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : 11 458,87 €.

Un résultat d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de : 10 208,11 €.

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 202 601,02 €.

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 202 601,02 €.

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 13 428,70 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le compte administratif 2019.



COVID-19

Reportage Thierry ROBINET

Solidarité avant tout !

A l'initiative de Jean-Jacques Kam, adjoint au maire, et dans le cadre de la lutte contre la prolifération du Coronavirus, un flyer proposant aux personnes volontaires de se rapprocher de lui a été déposé début mars dans les boîtes à lettres de la commune, dans le but de mettre en place un service d'aide et de ravitaillement aux villageois fragiles ou qui vivent seuls, le temps du confinement.

« J'ai commencé par recenser les personnes pouvant avoir potentiellement besoin d'aide. Et il y en a quelques-unes dans la commune ! Ensuite, j'ai listé et pris contact avec la vingtaine de volontaires de tous les quartiers du village qui se sont manifestés suite au flyer. Je les ai mis en contact avec les personnes demandeuses ou en difficultés dans des domaines aussi variés que les courses, la pharmacie, la reproduction d'attestations de sorties, l'aide aux devoirs et même le portage de repas » précise Jean-Jacques Kam.



Brigitte, l'une des nombreuses bénévoles, apporte à Geneviève le repas qu'elle lui a gentiment préparé

Ainsi, depuis la mise en place de ce nouveau service, Geneviève, Vantousienne de 86 ans qui vit seule, reçoit tous les jours de la semaine un panier repas préparé et livré par Brigitte, Audrey, Michèle, Frédérique, Anne ou encore Evelyne, bénévoles qui se relayeront jusqu'à la fin du confinement.

« J'ai été agréablement surpris d'avoir eu autant de retours de villageois généreux, pour qui la solidarité n'est pas un vain mot, et qui ont accepté de mettre un peu de leur temps et de leur énergie au service de voisins démunis devant l'ampleur de cette pandémie. Le lien social qui a toujours existé dans la commune a pris aujourd'hui une dimension que je n'aurais pas imaginée » rajoute Jean-Jacques Kam.

Après plusieurs semaines de confinement, ce service d'aide et de ravitaillement a trouvé sa vitesse de croisière. Des relations privilégiées se sont ainsi créées entre des aidants disponibles et des personnes dans le besoin.

Quand générosité rime avec discrétion

Quel ne fut pas l'étonnement de la directrice de l'Ehpad Alice Sar de Vantoux lorsqu'une certaine Lydia, qui n'habite pas la commune, est venue lui déposer en toute discrétion une quarantaine de masques en tissu qu'elle venait de confectionner de ses mains ! Masques destinés à tout le personnel soignant de la structure. Le geste de cette généreuse donatrice qui n'a pas laissé ses coordonnées a en tout cas laissé des traces chez le personnel, très touché par cet élan de générosité.

A noter qu'à ce jour, aucun cas de Covid-19 n'est à déplorer à l'Ehpad Alice Sar, chez les 61 résidents comme parmi l'ensemble du personnel.



Une mobilisation de tous les instants des Vantousiens

Une habitante des Hauts-Jardins a fourni, via son entreprise, plusieurs dizaines de visières plastiques pour le personnel de l'Ehpad Alice Sar. Un habitant de la rue du Gué a proposé des protections de volants de voitures pour les infirmières. Un autre de la rue Jean-Julien Barbé a donné des gants pour l'Ehpad...

« Un masque pour tous, tous pour les masques »

Cette opération a été mise en place dans la commune fin avril dernier, à l'initiative d'Audrey Le, nouvelle conseillère municipale, et avec l'accord du maire Bertrand Brigaudeau.

Des Vantousiennes volontaires ont été invitées à confectionner des masques en tissus permettant le confinement individuel. Chacun y est allé de son savoir : des petites mains ont fourni des draps et préparé les patrons, d'autres ont réalisé le montage et les coutures. Tous les masques ont ensuite été distribués aux habitants du village dans le besoin, en attendant ceux commandés par la municipalité auprès de Metz-Métropole. Un grand merci aux Michelle, Evelyne, Isabelle, Marie, Michèle, Brigitte, Marie-France, Hélène, Marie-Ange et Audrey pour leur généreuse implication.



Au lotissement du Mi-Mangenot aussi, une multitude de marques de soutiens au personnel soignant a fleuri ci-et-là, le long des haies et des jardins...



Le « chemin du cœur » d'André Wolff

Dynamique octogénaire, André Wolff passe la majeure partie de sa retraite à bricoler. Voyant ci et là les réalisations originales de nombreuses personnes reconnaissantes du travail des soignants depuis l'apparition du Covid-19, il s'est attelé à apporter lui aussi sa contribution à ces élans d'encouragements. Des planches de PVC, des restes de peinture, beaucoup d'imagination et quelques heures de travail plus tard, voilà le résultat, très apprécié par les promeneurs qui passent tous les jours devant sa maison. Bravo André pour cet hommage des plus original spécialement dédié au personnel médical.



Covid-19 : La solidarité en images





Des encouragements pour tous !

Depuis le début du confinement, partout dans la commune, nombre de Vantousiens se sont donnés rendez-vous chaque soir à 20 h, sur leur balcon, devant leur maison ou par une fenêtre, afin d'applaudir et rendre hommage au travail des soignants. Les agents de ramassage des ordures ménagères, le facteur et le dépositaire du journal n'ont pas été oubliés pour autant.



Rue Jean-Julien-Barbé, 20 h...



La ballade des Vantousiens heureux

Rue Jean-Julien-Barbé, axe principal de la commune. Il est 20 heures pétantes... Comme chaque soir depuis le début du confinement, Cyrille a sorti sa sono et diffuse la ballade des gens heureux de Gérard Lenorman. Et c'est là que la magie opère : de partout les Vantousiens apparaissent, des retraités, des plus jeunes, des enfants... Sur leur balcon, par les fenêtres, sur les trottoirs ou à même la route très peu fréquentée... Tous reprennent en chœur ce tube des années 70. Quelques-uns dansent, d'autres agitent des torches ou des portables allumés. Ils sont plus d'une cinquantaine, étalés sur les 250 m de la rue, tout en respectant la distanciation. S'en suivent des applaudissements nourris en reconnaissance du travail du personnel médical puis des « A demain même heure ! » Un moment de communion unique, preuve que cette pandémie n'a pas réussi à affecter le moral des villageois mais plutôt à resserrer les liens de voisinage !



Même Japy le chien participe chaque soir à la fête !





Ça s'est passé au péri...



Les enfants du péri à l'école des sorciers

Partant de l'univers d'Harry Potter, le célèbre sorcier de la série littéraire de fantasy, Séverine Haffner, directrice du périscolaire Nouilly-Vantoux, a mis en place un tout nouvel « atelier philo » chaque vendredi après-midi. Les petits sorciers du péri qui le fréquentent débattent sur un thème de leur choix dans une salle de classe transformée en une véritable école de Poudlard, le célèbre pensionnat pour jeunes sorcières et sorciers créé pour l'univers des aventures d'Harry Potter. Les enfants sont invités à se questionner tour à tour en respectant un temps de parole défini, baguette magique à la main. « Je suis ravie de les voir prendre autant de plaisir lors de chacun des ateliers » s'exclame ravie Séverine Haffner.



Des mamans d'élèves à la mode

Un soir de mars, les portes du périscolaire sont restées exceptionnellement ouvertes après le départ des enfants : Séverine Haffner a proposé, aux mamans d'élèves intéressées, un atelier mode original. Chapeauté par Lydie, jeune maman passionnée de mode et ambassadrice d'une grande marque française de prêt à porter, cet atelier leur a permis de découvrir les tendances de la collection printemps 2020. Tous les articles de cette marque sont confectionnés avec des matières éco-responsables, organiques ou recyclées et des techniques durables dans le respect de la planète. « Devant le succès de cet atelier, toutes les mamans présentes m'ont demandé de réitérer ce moment d'échange et de détente avec l'équipe d'animation du péri » se réjouissait Séverine Haffner.

A la découverte du « kamishibai »

Toujours soucieuse de faire découvrir de nouveaux horizons aux enfants du périscolaire, Séverine Haffner a invité Marie Schweitzer des éditions Callicéphale de Strasbourg qui leur a fait découvrir le « kamishibai », théâtre ambulant originaire du Japon. « Lorsque les volets du butai (petit théâtre en bois) s'ouvrent, les enfants découvrent les illustrations du conte tandis que Marie Schweitzer lit le texte en faisant défiler les planches les unes après les autres sous leurs yeux ébahis. La magie opère et chacun voyage alors au gré de son imagination... ».



Les enfants du péri ont beaucoup apprécié cette lecture de contes des plus originales.

Autrefois, les conteurs se déplaçaient à pied de villages en villages et gagnaient leur vie en vendant des bonbons au public. Désormais, c'est à vélo avec leur petit théâtre sous le bras. Très en vogue en France au début du XXe siècle jusque dans les années 1950, ce véritable spectacle de rue très prisé à l'époque renaît aujourd'hui. Reconnu comme fédérateur et d'un intérêt pédagogique certain, le kamishibai est de nos jours utilisé dans de nombreuses crèches, bibliothèques, haltes-garderies, médiathèques, associations de lecture, centres de loisirs, écoles, orthophonistes, hôpitaux, prisons, maisons de retraite...

Thierry ROBINET

Travaux



Deux nouvelles plaques rue Edmond Antoine

Implantées depuis de nombreuses années de part et d'autre de la rue Edmond Antoine au lotissement les Hauts-Jardins, les deux plaques de cette rue viennent d'être remplacées. En fait, elles viennent simplement d'être complétées de la fonction de cet homme et d'une date. Car nombreux Vantousiens ou résidents de ce quartier ignoraient qui était Edmond Antoine... Grâce à ces deux nouveaux panneaux, justice est faite à cet ancien maire de Vantoux d'avant-guerre qui a tenu les rênes de la commune deux mandats successifs durant, de 1928 à 1938.

Pour la petite histoire, ce premier magistrat n'habitait pas le village, mais juste après l'ancien « chemin noir » de l'époque (devenu rue lors de la construction de ce nouveau lotissement), dans une grande maison située après la toute dernière maison de Vantoux, mais sur la commune de Metz-Vallières.

Et il faut savoir qu'un maire peut être élu dans un village et ne pas y résider : il suffit simplement qu'il soit contribuable dans la commune le jour de l'élection ou, dans le cas d'Edmond Antoine, propriétaire d'un terrain à Vantoux, ce qui le rend contribuable à la taxe foncière.



Modification de l'enrobé

Fin 2019, après remplacement des anciens coussins berlinois par de nouveaux ralentisseurs en béton moulé légèrement plus petits au carrefour des entrées des lotissements du Coteau du Soleil et du Clos du Moulin, la finition en goudron n'a pas donné satisfaction à la municipalité. Aussi, Metz-Métropole, responsable des voiries dans la commune, a décidé de refaire l'intégralité de l'enrobé sur l'ensemble du carrefour.



L'équipe du péri s'est renforcée

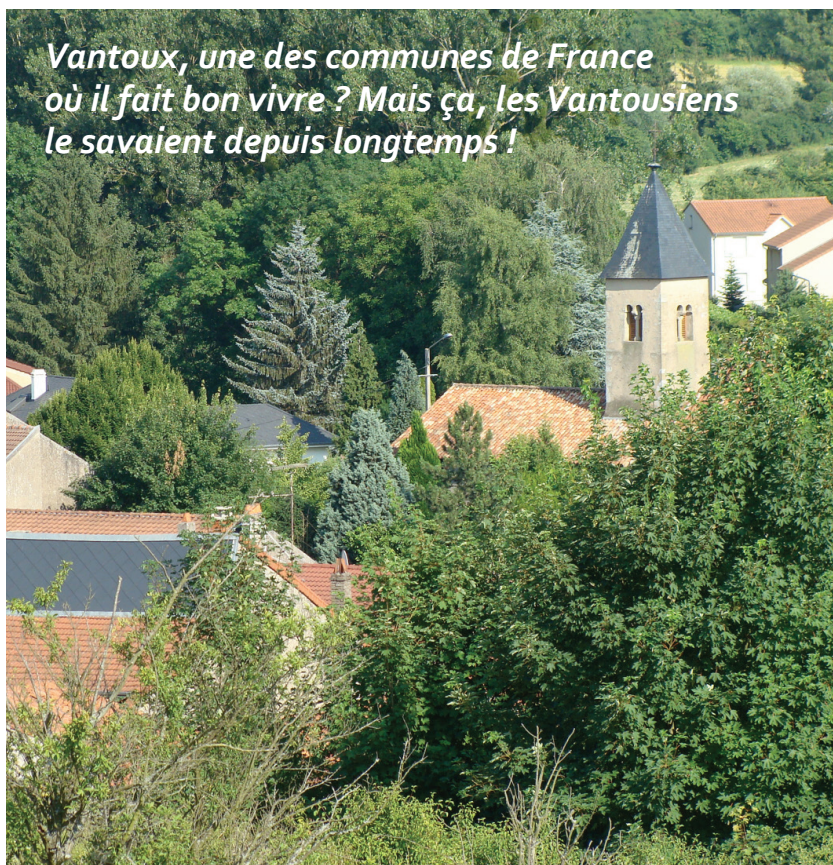
Arrivée depuis quelques mois en provenance d'une autre école où elle officiait en tant qu'ATSEM (Agent Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles) et titulaire du CAP de la petite enfance, Isabelle a rejoint l'équipe en place et s'est rapidement faite adopter par l'ensemble des enfants qui fréquentent le péri Nouilly-Vantoux, comme le témoigne cette photo.

Ces villes et villages où l'on vit le mieux

Lors d'un sondage paru dans « le journal du dimanche » du 19 janvier dernier et qui publiait un palmarès des villages français où l'on vit le mieux, les Vantousiens ont découvert avec surprise et étonnement que Vantoux figurait en très bonne place : **Le village est en effet classé 7e de France parmi les 31 566 communes métropolitaines de moins de 2000 habitants !**

Les communes ont toutes été classées en fonction de données objectives sur la qualité de vie et les services. C'est le tout premier classement réalisé par l'association « Villes et villages où il fait bon vivre » à qui il a fallu près de deux ans de travail et une méthodologie des plus pointues avant de le publier. Si certains restent dubitatifs devant ce palmarès, il faut savoir que quelques 182 critères officiels fournis par l'INSEE et d'autres organismes étatiques ont été pris en compte. Et 8 catégories de données ont été étudiées : *la qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et services, la santé, l'éducation, les sports et loisirs et enfin la solidarité.*

Thierry ROBINET



Vantoux, une des communes de France où il fait bon vivre ? Mais ça, les Vantousiens le savaient depuis longtemps !

Le palmarès des villages et villes où il fait bon vivre

(XX) département

... - de 2 000 habitants

... + de 2000 habitants

Peltre (57)	1	Annecy (74)
Guéthary (64)	2	Bayonne (64)
Martinvast (50)	3	La Rochelle (17)
Épron (14)	4	Angers (49)
Authie (14)	5	Le Mans (72)
Théoule-sur-mer (06)	6	Nice (06)
Vantoux (57)	7	Avignon (84)
Saint-Quay-Perros (22)	8	Bordeaux (33)
Falicon (06)	9	Caen (14)
Buros (64)	10	Lorient (56)
Biard (86)	11	Strasbourg (67)
Laloubère (65)	12	Rodez (12)
Naucelles (15)	13	Saint-Étienne (42)
Marcellaz-Albanais (74)	14	Le Havre (76)
Sonnaz (73)	15	Biarritz (64)
Les-Loges-en-Josas (78)	16	Brest (29)
Ploulec'h (22)	17	Rennes (35)
Mey (57)	18	Anglet (64)
Piscop (55)	19	Cherbourg-en-Cotentin (50)
Jouy-aux-Arches (57)	20	Nantes (44)
Deyvillers (86)	21	Chambéry (73)
Nouainville (50)	22	Limoges (87)
Menthon-Saint-Bernard (74)	23	Pau (64)
Marnes-la-Coquette (92)	24	Metz (57)
Lannoy (59)	25	Tours (37)
Jeuxey (86)	26	Dijon (21)
Laguenne-sur-Avalouze (19)	27	Cannes (06)
Varois-et-Chaignot (21)	28	Lannion (22)
Cambes-en-Plaine (14)	29	Toulouse (31)
Niederhausbergen (67)	30	Saint-Brieuc (22)
Nieul (87)	31	Courbevoie (92)
Le Pin (77)	32	Orléans (45)
Neuilly-lès-Dijon (21)	33	Colombes (92)
Vograns (73)	34	Levallois-Perret (92)
Aiguilhe (43)	35	Montpellier (34)
Lux (71)	36	Clichy (92)
Croissy-Beaubourg (77)	37	Antibes (06)
Tillé (60)	38	Boulogne-Billancourt (92)
Ménétréol (63)	39	La Roche-sur-Yon (85)
Flourens (31)	40	Nanterre (92)
Noailles (19)	41	Quimper (29)
Quintal (74)	42	Hyères (83)
Augny (57)	43	Nogent-sur-Marne (54)
Chalezeule (25)	44	Évry-Courcouronnes (91)
Médan (78)	45	Nîmes (30)
Charmeil (03)	46	Châteauroux (36)
Cagny (14)	47	Asnières-sur-Seine (92)
Warcq (08)	48	Versailles (78)
Ouges (21)	49	Épinal (88)
Mittelhausbergen (67)	50	Clermont-Ferrand (63)

Source : Association des villes et villages où il fait bon vivre

Deux villages voisins de Vantoux ont également été très bien classés : Mey 1ère des communes de moins de 500 habitants et Saint-Julien-lès-Metz 1ère des communes de moins de 3 500 habitants. Sans oublier la commune de Peltre qui est arrivée en tête, toutes catégories confondues, de France.

Infos pratiques

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, JEUDI, VENDREDI :

9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h

MARDI : 9 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h 30

HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA PETITE-VOËVRE

LUNDI, JEUDI : 14 h - 18 h 30

MARDI, MERCREDI, VEND, SAM : 9 h 30 - 18 h 30

DIM : 9 h 30 - 12 h 30 Fermée les jours fériés



Un sapin est tombé...



L'un des sapins qui trônait majestueusement dans le parc devant la mairie a été littéralement déraciné par les vents violents lors de la tempête qui a sévi en février dernier. Sa chute a été heureusement amortie par le toit du bâtiment où est entreposé le matériel communal. Par miracle, seuls quelques dégâts minimes sont à déplorer : le chéneau a été légèrement écrasé et cinq tuiles ont dû être remplacées.

Reprise de l'école le 11 mai...

Afin de préparer au mieux le retour des enfants à l'école le 12 mai dernier, plusieurs réunions se sont déroulées à l'école Les Moulins avec la participation d'élus de Vantoux et Nouilly, de la directrice et d'une représentante des parents d'élèves.

Suite à un sondage effectué auprès des parents d'élèves, une quarantaine d'enfants étaient susceptibles de reprendre l'école. Aucun problème pour la répartition de 15 enfants par classe. Concernant l'équipe enseignante, cinq sur six seront présents. Pour le déjeuner, le fournisseur habituel (l'ADEPA) propose des plateaux repas à prendre dans la salle de classe avec surveillance assurée par le périscolaire. Sur le plan de la logistique, des masques chirurgicaux, du gel hydroalcoolique et des lingettes désinfectantes ont été commandés (via Metz-Métropole, mais à charge de la commune !). La municipalité se conforme ainsi au protocole sanitaire publié par le ministère de l'éducation nationale (Masques, distanciation physique, hygiène...).

Cessation d'activités du club des aînés

Pour cause de Covid-19, le Club des aînés a cessé toutes ses activités et goûters du mardi.

Marie-Anne Altendorff aura le plaisir de vous retrouver à la reprise qui est programmée, sous toute réserve, pour la rentrée de septembre...



CORRESPONDANT DU RÉPUBLICAIN LORRAIN A VANTOUX

Thierry ROBINET

Tél. 06 75 92 91 96

Courriel :

robinet.thierry@numericable.fr



Etat-Civil

Décès

- Mme Irène Ruzié, née Affro, le 12 janvier 2020 à Vantoux (Alice Sar)
- M. Georges Didelon, le 14 janvier 2020 (Alice Sar)
- M. Joseph Jochum, le 15 janvier 2020 à Metz
- Mme Gisèle Hélias, née Gotteland, le 17 janvier 2020 (Alice Sar)
- Mme Irène Clus, née Malmonté, le 1er février 2020
- Mme Marie Perlot, née Schneider, le 4 février 2020 (Alice Sar)
- Mme Anne-Marie Schumeng, née Schatz, le 22 mars 2020 à Metz

Les inséparables frères de cœur

- M. Daniel Kriegel, le 24 mars 2020 à Metz
- M. Angelo La Monaca dit « GINO », le 25 mars 2020 à Metz
- M. Alfred Grandidier, le 27 mars 2020 (Alice Sar)
- Mme Monique Mangin, née Girard, le 7 avril 2020 (Alice Sar)
- Mme Emilia Clément, née Descoups, le 24 avril 2020 (Alice Sar)



Rentrée 2020 : inscription des enfants à l'école Les Moulins



Toute inscription à l'école Les Moulins doit être précédée par une inscription en mairie. Elle peut se faire par mail :

mairie-vantoux@wanadoo.fr

Transmettre les pièces suivantes :

- Photocopie du livret de famille (page des parents et des enfants)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat de vaccinations (carnet de santé)

Les personnes n'étant pas en mesure de le faire par mail peuvent venir en mairie aux heures d'ouvertures.



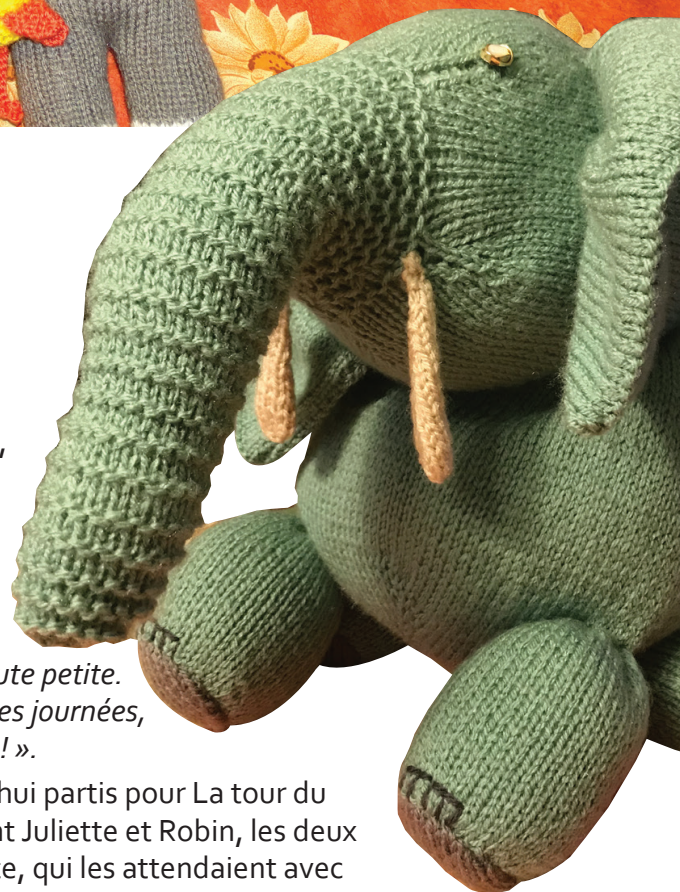
Les drôles de doudous de Josette...

Quelques restes de laine, un peu d'imagination et surtout beaucoup de travail et de patience... Voilà la recette de Josette Wolff, sympathique octogénaire qui habite la commune, pour confectionner des tas de très jolis doudous : des ours, des éléphants, des lapins, des moutons...

« J'essaie de trouver des idées de patrons sur internet. Sinon, je bricole d'après photos et mon imagination fait le reste... Tricoter et crocheter est une véritable passion depuis toute petite. Cette activité occupe une grande partie de mes journées, surtout durant cette période de confinement ! ».

Tous ces doudous sont aujourd'hui partis pour La tour du Pin près de Grenoble où habitent Juliette et Robin, les deux arrière-petits-enfants de Josette, qui les attendaient avec impatience !

« Je leur en tricote tous les ans depuis qu'ils sont tout petits. Mais les nouveaux doudous de leur arrière-grand-mamie de Lorraine sont toujours les plus appréciés ».



Thierry Robinet